



JUSTIFICATIFS DE FRAIS

Par gerald2020

Bonjour,

Mon employeur m'a envoyé en déplacement avec la CB professionnelle pour couvrir tous les frais. J'ai perdu les justificatifs, de ce fait mon employeur m'a déduit les montants de mon salaire (environ 5000 euros). Est-il dans son droit?

Cordialement